LE RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE A CHÂTEAUROUX

(1790-1795)

PAR

JEAN NICOT

AVANT-PROPOS SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

CHÂTEAUROUX ET SA RÉGION A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME.

La ville tire son origine de sa position de carrefour routier près de très anciens points de passage sur l'Indre et doit son extension au développement du commerce et de l'industrie des laines berrichonnes; mais son aspect, à la fin du xviiie siècle, est encore celui d'un très gros bourg rural.

La présence d'un grand nombre d'administrations contribue à y diversifier les classes sociales, qui sont toutes représentées, malgré la médiocre importance numérique de la population.

La crise industrielle, qui atteint durement la draperie, coïncide avec une redoutable crise agricole; une telle situation n'est pas sans accroître le désir général de réformes, et on assiste à un véritable soulèvement contre les impôts indirects. Aussi la convocation des États généraux suscite de vives espérances. Les « hommes de loi » dominent au cours de la rédaction des cahiers de doléances comme lors des élections pour les différentes assemblées.

Mais ce qui met vraiment la ville et tout le Berry en révolution, c'est la Grande Peur, qui provoque la formation d'un comité permanent, de la garde nationale, alors que l'autorité du pouvoir royal s'efface. L'interrègne administratif, qui favorise l'effervescence populaire, prend fin après l'élection de la municipalité, en février 1790, et surtout après celle des administrations de district et de département, en juin et juillet suivants, élections qui donnent la prépondérance à la bourgeoisie modérée, surtout aux magistrats et gens de lois.

PREMIÈRE PARTIE LE NOUVEAU RÉGIME (1790-1792)

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION POLITIQUE.

Peu après l'entrée en fonctions de tous les corps constitués a lieu la fête de la Fédération (14 juillet 1790), au cours de laquelle éclate la confiance de la population tout entière en l'œuvre de la Révolution.

Mais cet enthousiasme est vite déçu et des difficultés s'élèvent dans tous les domaines; face aux troubles, l'union même des corps constitués subit une éclipse momentanée, alors que l'on assiste, au printemps de 1791, après les premières applications de l'œuvre de l'Assemblée constituante, à la formation d'une opposition encore diffuse et cachée; cependant, le progrès des idées révolutionnaires se poursuit, de son côté, lentement, mais continûment. Une étape décisive à cet égard s'ouvre en juin, après la fuite du roi, qui provoque un regroupement des citoyens autour de l'œuvre de l'Assemblée constituante, jugée salvatrice; ce ralliement prépare un accueil triomphal à la Constitution.

La période de la Législative aurait dû marquer le retour à un équilibre stable; elle est caractérisée, au contraire, par une agitation croissante, favorisée par la répercussion des événements parisiens (journées du 20 juin et surtout du 10 août). Le Conseil général et le Directoire du département, après une suspension momentanée, motivée par leur attitude après la prise des Tuileries, n'ont plus l'autorité et le prestige nécessaires pour s'opposer à la marche de l'esprit public; Châteauroux subit l'influence d'Issoudun, la ville rivale, à la tête du mouvement révolutionnaire; des voix accusatrices réclament des mesures rigoureuses contre les « malveillants », notamment les prêtres réfractaires, et incriminent la tiédeur des administrateurs.

Ainsi, la grande union des citoyens dans l'enthousiasme patriotique et la foi révolutionnaire est brisée. Une minorité aux idées avancées s'oppose aux modérés; mais ceux-ci l'emportent largement aux élections de novembre 1792.

CHAPITRE II

LES AFFAIRES RELIGIEUSES.

Les premières mesures de la Constituante en matière religieuse ne soulèvent aucun mécontentement; toutefois, l'application de la Constitution civile du clergé et l'élection, en février 1791, de l'évêque Héraudin, qui consomme le schisme, provoquent une scission qui compromet gravement le succès d'abord éclatant de la Révolution. Le clergé constitutionnel s'installe et se maintient péniblement, alors que l'activité toujours accrue des prêtres réfractaires cause une agitation croissante. A leur égard, les autorités supérieures du département, soucieuses d'appliquer strictement la loi et d'éviter des troubles, montrent une relative modération; cette politique d'apaisement, violemment critiquée, ne diminue nullement la crise religieuse; l'aggravation de celle-ci est d'autant plus angoissante qu'elle a pour conséquence non seulement de détacher de la Révolution une fraction toujours plus large de la population, mais encore de diviser la bourgeoisie révolutionnaire, au sein de laquelle les partisans des mesures de rigueur s'opposent aux timides et aux modérés.

CHAPITRE III

LE RAVITAILLEMENT EN CÉRÉALES.

La récolte de 1791 est déficitaire; aussi la crainte du manque de subsistances cause une agitation générale, accrue par la hausse des denrées. Les énormes achats de blé faits par des commissaires de la Haute-Vienne déchaînent l'émeute à Châteauroux (affaire Merceret, 18-19 février 1792).

Les désordres reprennent après l'insuffisante récolte de l'été 1792, qui provoque une disette générale, malgré toutes les mesures prises par les autorités. A l'automne, une grave crise s'annonce.

CHAPITRE IV

LE RECOUVREMENT DES IMPÔTS.

De 1790 à 1792, on distingue deux phases : pour l'exercice 1790, les impositions d'ancien régime restent exigées; on se contente de supprimer les abus les plus criants en assujettissant, notamment, les privilégiés à l'impôt; mais des difficultés sans nombre entravent la perception des impôts directs et encore plus celle des impôts indirects.

Pour les exercices 1791 et 1792, la réforme financière entre en vigueur, mais, par suite de la résistance opiniâtre des contribuables, les efforts des administrations pour en assurer l'application restent souvent infructueux; ils laissent donc à leurs successeurs un arriéré considérable à recouvrer.

CHAPITRE V

LA QUESTION MONÉTAIRE.

La grave crise monétaire qui se développe dans toute la France au début de la Révolution s'est fait particulièrement sentir à Châteauroux, ville commerçante, où les ateliers sont nombreux. Devant la disette du numéraire, que remplacent mal les assignats, on en vient à l'émission des bons dits de confiance. L'expérience est intéressante, mais ce remède,

comme tous les autres alors employés, n'apporta qu'un soulagement momentané et, finalement, vient encore compliquer une situation très délicate.

CHAPITRE VI

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Au début de la Révolution, la misère prend une extension considérable dans une région qui y offre prise facilement. Les ressources qui s'offrent pour en limiter les effets sont insuffisantes.

La grande enquête du Comité de mendicité fait naître beaucoup d'espoirs. Mais le moment des vastes projets et des espérances généreuses passe vite, et la tâche qui incombe à l'autorité locale se réduit bientôt à sauvegarder ce que l'ancien régime transmet au nouveau. Elle y réussit même très mal; en particulier, la pénurie financière et l'application des lois religieuses concourent à placer l'hospice de Châteauroux dans une situation désastreuse.

CHAPITRE VII

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A la fin de l'Ancien Régime, l'instruction publique est dispensée par un « collège », une « maison d'éducation » pour les jeunes filles (le couvent des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame). L'enseignement primaire est assuré par les « petites écoles ».

Ni la Constituante ni la Législative ne se sont beaucoup occupées de l'instruction publique, malgré les besoins pressants. Les « petites écoles » et le collège se maintiennent sans trop de peine, mais aussi sans véritable amélioration. En revanche, par suite de l'application de la Constitution civile du clergé, les religieuses de la Congrégation, en butte à l'hostilité du directoire du département, sont peu à peu réduites à poursuivre leurs activités dans la clandestinité.

CHAPITRE VIII

L'ARMÉE ET LA FORCE PUBLIQUE.

Le nouveau régime doit faire face à deux sortes d'ennemis : contre ceux de l'intérieur, on emploie la nouvelle gendarmerie, la garde nationale, qu'il faut renforcer par un détachement de cavalerie. Pour repousser l'intervention des puissances étrangères, on fait appel aux bataillons de volontaires. Le premier bataillon de l'Indre est formé facilement, en octobre 1791, dans un bel élan patriotique; mais l'enthousiasme a déjà fort baissé l'année suivante, quand s'effectue la mise sur pied du second bataillon (août-novembre 1792). L'origine et l'état d'esprit des volontaires ont aussi changé : les fils de bourgeois, mieux instruits, plus disci-

plinés et respectueux de l'ordre, sont désormais en minorité. La masse est impulsive, vite échauffée par les passions partisanes qui se développent facilement dans ce milieu hétérogène. Très tôt, des incidents se produisent et obligent les autorités à hâter le départ du bataillon.

DEUXIÈME PARTIE LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE (1792-1795)

CHAPITRE PREMIER

LES GRANDES LIGNES DE L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE.

A peine entrées en fonction, les nouvelles autorités doivent faire face aux troubles provoqués par la rareté et la cherté des grains, l'échange des billets de confiance, l'élection du juge de paix de Châteauroux, enfin les passions religieuses. L'accalmie qui s'établit à la fin de février 1793 ne dure qu'un moment : la terrible insurrection vendéenne nécessite l'envoi de secours aux départements « opprimés par les rebelles » et le désarmement des suspects; sous l'impulsion pressante du commissaire de la Convention, Lejeune, on incarcère des prêtres réfractaires, dont quelquesuns sont déportés, et des ex-nobles ; deux d'entre eux sont même condamnés à mort. Mais, après le départ de Lejeune, le zèle de l'administration du département ne se soutient pas, alors que la situation générale s'aggrave et aboutit, en juin, à un véritable état de crise; conscients du danger, la municipalité, la société populaire et le district de Châteauroux dénoncent avec vigueur la politique temporisatrice et irrésolue du Directoire et du Conseil général du département. Mais seule l'intervention d'un représentant du peuple pourra « imprimer au département un mouvement révolutionnaire ». C'est dire l'importance du rôle joué par Philippeaux, lors de son bref passage (12-14 juillet 1792), et surtout par Ingrand. Ce dernier, chargé d'accélérer l'exécution de la levée en masse, s'empresse, dès son arrivée (4 septembre 1793), de secouer l'inertie des administrateurs, réduire les tièdes au silence, insuffler aux autres une ardeur nouvelle ; il faut que toute la population soit « à la hauteur de la Révolution » ; les prisons s'emplissent de détenus, en exécution de la loi des suspects du 17 septembre 1793, et on assiste, en vendémiaire, brumaire et frimaire, à une nette poussée antireligieuse.

Après cette première Terreur s'étend une relative accalmie, jusqu'à la venue du représentant Michaud (3 pluviôse an II — 22 janvier 1794), qui a pour mission « d'établir le gouvernement révolutionnaire ». Les fonctionnaires publics sont épurés. Les arrestations des « malveillants » reprennent en ventôse an II (février-mars 1794). Cependant, la Terreur,

à Châteauroux, se réduit à une rigoureuse incarcération des suspects. On fait taire l'opposition au nouveau régime; mais, si cette dernière laisse passer l'orage, elle reste invaincue. En étudiant l'évolution religieuse, on constate que la politique montagnarde de déchristianisation aboutit également à un demi-échec; le culte catholique, en particulier, ne subit point une réelle interruption.

Les événements du 9 thermidor laissent l'opinion quelque peu désorientée. Après le passage du représentant Cherrier, en fructidor an II (fin août-septembre 1794), qui vide les prisons de Châteauroux, apparaissent les premiers indices d'un revirement accentué par les transformations administratives. La société populaire, qui a connu ses plus beaux jours sous la Terreur, décline; si elle se survit à elle-même, c'est qu'elle est tombée aux mains des modérés; ceux-ci dominent à nouveau la municipalité et il en résulte avec le district, qui a moins évolué, un conflit assez vif en ventôse an III. Cherrier doit procéder peu après à un renouvellement des administrateurs, qui libère de toute entrave le courant de la « réaction thermidorienne », en même temps que s'accomplit la rénovation catholique par l'application sans incidents des lois de ventôse et de prairial.

Les autorités locales, engagées dans une difficile politique de bascule, cherchent à éviter que la désapprobation qui entoure les Jacobins ne fasse le jeu des « malveillants »; plus que jamais, on se rallie autour de la Convention, seul guide jugé capable de sauver la patrie; son œuvre, la Constitution de l'an III, est donc, à Châteauroux du moins, acceptée à l'unanimité, cependant que les nouvelles élections consacrent le triomphe de la bourgeoisie modérée; les cadres bourgeois de 1789 (surtout les « hommes de lois ») conservent ainsi la prépondérance qu'ils s'étaient tout de suite acquise et qu'à aucun moment, sauf peut-être sous la Terreur, ils n'ont perdue.

CHAPITRE II

LA QUESTION DES SUBSISTANCES.

La disette persistante faisait craindre des soulèvements: en décembre 1792, ils éclatent, mais sont vite réprimés. Après un hiver difficile où s'impose l'idée que « la taxe générale des grains » est d'une nécessité absolue, on procède avec zèle à l'application des décrets du 4 mai 1793 et du 11 septembre 1793, par lesquels le régime dit du maximum, d'abord « relatif » et de base départementale, devient « absolu » et uniforme pour tout le territoire français. Mais les espoirs que ces décrets ont fait naître sont vite déçus et c'est alors une succession de crises toujours plus douloureuses, dues surtout à l'insuffisance des récoltes et aux calculs des cultivateurs.

Les secours se révèlent toujours insuffisants; ils sont, d'ailleurs, très

difficiles à obtenir dans ces moments critiques que toute la France traverse.

La brusque abolition du maximum, à la suite du décret du 4 nivôse an III (24 décembre 1794), provoque une envolée vertigineuse des prix et les marchés se vident; il faut revenir très vite au régime des réquisitions; la récolte suivante est encore déficitaire. La crise de l'an III, aggravée par la chute de l'assignat, a été encore plus dure que celle de l'an II.

CHAPITRE III

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET LA CRISE MONÉTAIRE.

De 1792 à 1795, en matière d'impositions directes, la tâche des autorités est double : il faut assurer la rentrée de l'arriéré des exercices 1790, 1791 et 1792; on doit encore s'occuper de l'assiette, répartition et recouvrement de ceux de 1793 et 1794. Mais la résistance des contribuables se révèle toujours opiniâtre, bien que leurs charges aient été allégées par des suppressions d'impôts et qu'aucune taxe révolutionnaire ne leur ait été imposée.

Une telle situation contribue, en particulier, à aggraver la crise monétaire; privée du secours des billets de confiance, la population est réduite, par suite de la pénurie croissante du numéraire, à l'usage de l'assignat, dont le discrédit s'accentue de jour en jour; le nombre excessif des grosses coupures cause une très pénible gêne et c'est une véritable liquidation monétaire qui devient nécessaire.

CHAPITRE IV

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

A un moment où les besoins sont accrus considérablement par le chômage, l'appauvrissement général, la crise monétaire, la raréfaction des subsistances, les nécessités militaires et les troubles, la détresse pécuniaire de l'État et des collectivités a de graves conséquences : les pauvres valides ne trouvent plus de travail, les secours aux indigents sont insuffisants ; quant à l'hospice de Châteauroux, il est atteint par une grave crise financière qui met à rude épreuve le dévouement méritoire du personnel, formé en majeure partie d'ecclésiastiques en butte à toutes sortes de vexations. L'envahissement par les militaires des locaux déjà insuffisants aggrave encore la situation de l'établissement.

CHAPITRE V

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La Convention, contrairement aux deux assemblées qui l'ont précédée, a la volonté d'organiser l'instruction publique; elle lance les idées les plus nouvelles, qui reçoivent seulement sous la réaction thermidorienne un véritable commencement d'application. Mais, qu'il s'agisse de l'École centrale ou des écoles primaires, la réorganisation de l'enseignement est rendue difficile par les difficultés financières, et surtout par la résistance d'un milieu resté conservateur et religieux, secrètement hostile à l'introduction d'une école laïque.

CHAPITRE VI

LA DÉFENSE DE LA PATRIE.

Pour faire face au péril extérieur, et bientôt à la menace d'une formidable coalition, la Convention décide, le 24 février 1793, une levée extraordinaire de 300.000 hommes qui, dans l'Indre, soulève souvent une vive résistance. Puis éclate la terrible insurrection vendéenne, qui oblige à faire face aux incessantes demandes de secours contre les « rebelles »; dans le désarroi général, un conflit éclate entre les membres du Directoire et du Conseil général du département, jugés timorés et irrésolus, et, d'autre part, le district, la municipalité et la Société populaire de Châteauroux, partisans de mesures extraordinaires. Enfin, la levée en masse, ordonnée par la loi du 23 août 1793, demande un effort sans précédent, multiplie les charges qui incombent à l'administration et accentue le mécontentement, particulièrement dans les classes rurales.

NOTES ET APPENDICES

CARTE

PLAN